



Comité des services communautaires et de protection

Procès-verbal 31

Le jeudi 22 mars 2018

9 h 30

Salle Champlain

- Nota :*
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité*
 - 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
 - 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront normalement présentés au Conseil le 28 mars 2018 dans le rapport 30 du Comité des services communautaires et de protection.*

Présent : Présidente Conseillère D. Deans
Vice-président Councillor R. Brockington
Conseillers: R. Chiarelli, G. Darouze, K. Egli, M. Fleury ,
T. Nussbaum, S. Qadri, M. Qaqish

Absent : Conseiller J. Mitic

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 30 - 22 février 2018

CONFIRMÉ

PRESENTATIONS

1. TOUS ENSEMBLE - OTTAWA, VILLE DE COEUR ET DE COMPASSION

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

MOTION CPS 31/01

Motion de : Conseiller R. Brockington

Que le Comité des services communautaires et de protection (CSCP) approuve l'ajout, aux fins d'examen, du rapport du conseiller Taylor à l'ordre du jour de sa réunion du 22 mars 2018, conformément au paragraphe 89(3) du *Règlement de procédure*.

ADOPTE

Le rapport du conseiller Taylor fait l'objet d'une discussion au point 2 – Mise à jour du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance (2014-2024)

Le rapport du conseiller Taylor, intitulé *Tous ensemble – Ottawa, ville de cœur et de compassion*, est REÇU.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

2. MISE À JOUR DU PLAN DÉCENNAL DE LOGEMENT ET DE LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE (2014-2024)

ACS2018-CSS-GEN-0004

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil de recevoir le rapport suivant, qui décrit en détail les réalisations de 2014-2017 du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance de la Ville, et qui sera soumis au ministère du Logement, conformément au Règlement de l'Ontario 367/11 en vertu de la *Loi de 2011 sur les services de logement*.

MOTION CPS 31/02

Motion de : Conseiller R. Brockington

ATTENDU QUE quelques erreurs grammaticales et numériques ont été corrigées dans la version anglaise du rapport intitulé « Mise à jour du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance (2014-2024) » (ACS2018-CSS-GEN-0004) à la suite de sa présentation au Conseil et de sa publication;

ATTENDU QUE la version RÉVISÉE de la version anglaise du rapport a été remise aux membres du Conseil le 20 mars 2018;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité des services communautaires et de protection remplace la version précédemment publiée du rapport par la version anglaise RÉVISÉE.

ADOPTÉE

La présidente Deans commence par affirmer brièvement que nul ne peut nier le

rôle crucial que joue un logement sécuritaire et abordable dans la vie d'une personne. Le fait que 55 000 ménages vivent dans la précarité à Ottawa est inacceptable. Les gouvernements, l'administration, le Comité et l'ensemble de la collectivité ont le devoir de contribuer à faire chuter ce nombre. La présidente se dit encouragée par le travail réalisé, puisqu'il ne s'agit pas d'une mince tâche, mais constate tout le chemin qu'il reste à parcourir. Elle présente ensuite les membres du personnel qui feront des présentations.

Janice Burelle, directrice générale des Services sociaux et communautaires, dépose le rapport et formule quelques commentaires avant de présenter :

- Shelley VanBuskirk, directrice, Services du logement;
- Paul Lavigne, gestionnaire de programme, Initiatives pour les sans-abri.

Les intervenants font une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée au greffe municipal.

Après la présentation, le conseiller Mark Taylor présente son rapport « Tous ensemble – Ottawa, ville de cœur et de compassion ». Ce rapport a été remis au Conseil et peut être consulté à l'adresse :

http://www.baywardlive.ca/everyone_together_ottawa_a_caring_and_compassionate_city

Le conseiller Taylor note que la Ville a elle-même revu son plan et que des réunions ont eu lieu avec le personnel bienveillant, compétent et professionnel de différentes directions générales. Son rapport s'appuie fortement sur les travaux réalisés dans le cadre du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance, mais aussi sur d'autres plans et stratégies pertinents dont il fait mention. Son objectif n'était pas simplement de rédiger un autre plan, mais bien de donner de l'élan au mouvement de changement déjà amorcé par la Ville. Son souhait pour la collectivité est que tout le monde puisse travailler ensemble pour s'attaquer aux problèmes d'abordabilité des logements, à l'itinérance et aux diverses causes qui l'expliquent : situation financière, santé mentale et physique, toxicomanie, etc.

Après les présentations, le Comité reçoit les intervenants suivants :

- 1) * Chris Greenshields;

- 2) * Philippe Denault;
- 3) Amanda Carver;
- 4) * Alannah McBride;
- 5) Bruce McConville, coordonnateur, campagne SOS Vanier;
- 6) * Kristen Holinsky, Alliance pour mettre un terme à l'itinérance;
- 7) Drew Dobson;
- 8) * Randall Bartlett;
- 9) Thierry Harris;
- 10) * Joyce Halladay;
- 11) Alice Kubicek, Daybreak Housing;
- 12) * Tim Aubry, professeur, Université d'Ottawa;
- 13) Ray Sullivan, Corporation des citoyens d'Ottawa centre-ville;
- 14) Tim Simboli et Lisa Medd, Association canadienne pour la santé mentale;
- 15) Wendy Muckle, Ottawa Inner City Health;
- 16) Peter Trotscha et Sally Rutherford, Centre de santé communautaire Somerset Ouest;
- 17) Meg McCallum, Réseau de logements sociaux d'Ottawa;
- 18) * Suzanne Lepine (représentée par Chris Greenshields);
- 19) Richard Haughian, ANCOURA;
- 20) Céline Carrière, Association de l'habitation coopérative de l'est ontarien;
- 21) Dominique Boivin, propriétaire de Vanier.

[Toutes les personnes dont le nom est marqué d'un astérisque (*) ont fourni leurs commentaires par écrit ou par courriel. Ces commentaires sont conservés*

au greffe municipal.]

La personne suivante a soumis des observations écrites :

- *Peter Kucherepa, président, comité de l'urbanisme et des règlements municipaux de Vanier.*

Bon nombre des intervenants soulèvent les préoccupations et abordent les points suivants :

- Certains refuges deviennent trop gros; la stratégie Logement d'abord est plus indiquée.
- La Ville devrait regarder ce qui se fait ailleurs pour trouver de meilleures façons d'intervenir en matière de refuges et de logements pour les sans-abri.
- Les listes d'attente pour un logement social s'allongent.
- Le parc de logements vieillit et il manque d'argent pour les réparations.
- Le nombre de personnes et de familles dans les refuges est en hausse.
- Les problèmes sociaux et de santé s'intensifient.
- À l'instar de Montréal, il faudrait adopter une charte des droits et des responsabilités.
- Le problème vient surtout de l'instabilité vécue par les sans-abri dans l'enfance; 40 % d'entre eux sont issus du système d'aide sociale.
- Un programme de formation serait nécessaire pour mieux comprendre les enjeux liés à l'itinérance.
- La Ville traîne de la patte, non seulement par rapport aux autres fournisseurs de services de Logement d'abord, mais aussi à l'égard de ses propres objectifs.
- Les refuges, s'ils sont utilisés, doivent être plus petits, et la stratégie Logement d'abord doit avoir préséance.
- L'approche actuelle ne permet pas de répondre aux besoins. Le temps d'attente pour recevoir de l'aide est beaucoup trop long.

- Le besoin de financement par tous les ordres de gouvernements est criant, si nous voulons atteindre les objectifs.
- Il faut plus de leadership sur la question.
- Une évaluation de la conformité du programme est nécessaire, et elle devrait être réalisée par des experts externes.
- De nombreux facteurs externes ont freiné la mise en œuvre du plan municipal (financement de diverses sources, facteurs sociaux, etc.).
- Les résultats sont modestes.
- Le modèle de coopérative d'habitation fonctionne bien et doit être étudié davantage comme solution de logement.

Le Comité suspend la séance à 13 h 35 pour faire une pause et la reprend à 14 h 10.

Après les interventions, le personnel répond aux questions des membres à propos des préoccupations soulevées par les intervenants ainsi qu'aux questions des membres du Comité, notamment sur les instructions au personnel :

- Un groupe de travail interservice a été dissous en raison du remaniement organisationnel, mais a depuis été rétabli et devrait être mieux outillé pour traiter de questions précises comme le transport, l'immobilier, la santé et l'urbanisme.
- Le plan a fait l'objet de vastes consultations auprès de divers intervenants (notamment les sans-abri), de groupes de discussion et de sondages.
- La Ville avait bien un programme d'achat de maisons existantes, mais le programme n'a pas reçu de financement.
- Le rapport du conseiller Taylor offre beaucoup de renseignements pertinents, et le personnel prendra le temps de bien le lire.
- Le personnel reviendra devant le Comité au printemps 2019 pour un examen de mi-parcours.
- Il est souhaité que le personnel élargisse les consultations et que la Stratégie nationale sur le logement offre plus d'information et de financement.
- Réalistement, il faudra plus de fonds pour atteindre l'objectif d'itinérance zéro

d'ici 2024.

- L'ensemble de données d'Ottawa est l'un des meilleurs au Canada.
- Une relation a été établie avec Vets Canada sur la question des anciens combattants sans-abri et de leurs besoins.
- Un certain pourcentage des logements est réservé aux aînés.

La présidente Deans termine en remerciant le personnel pour son dévouement et son bon travail. Elle remercie aussi le conseiller Taylor pour son rapport extrêmement instructif ainsi que les intervenants venus exprimer leurs idées et leurs préoccupations. Les gouvernements provincial et fédéral doivent agir et assumer leur part de la demande. Pavons la voie au changement.

Le rapport est ensuite présenté au Comité et ADOPTÉ, dans sa version modifiée par la motion n° CPS 31/02.

INSTRUCTIONS AU PERSONNEL

Recours aux refuges et stratégies de logement

1. Que le personnel rende compte des tendances relatives à l'itinérance, y compris les statistiques liées à l'âge et au genre des usagers des refuges, d'ici la fin de l'examen à mi-chemin du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance.
2. Que le personnel fournisse deux fois par année au Comité des services communautaires et de protection la répartition mensuelle des hommes seuls, des femmes seules, des familles et des clients autochtones ayant été hébergés dans un refuge pour plus de 180 jours. Ce rapport doit aussi inclure des statistiques sur les raisons pour lesquelles ces personnes n'ont pas encore de logement permanent (retard dans l'attribution des logements, besoins de logements en milieu de soutien, liste d'attente des suppléments au loyer, liste d'attente de Logement d'abord, autres raisons).
3. Que le personnel des Services du logement fournisse au Conseil, avant l'examen à mi-chemin, des politiques qui accordent en priorité les logements aux familles.

Examen à mi-chemin

1. Que le personnel effectue une consultation auprès des membres du public, des entreprises et du milieu universitaire dans son examen à mi-chemin du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance.
2. Que le personnel produise, avant la fin de l'examen à mi-chemin du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance, un « abécédaire du logement » qui servira à engager le public et les élus et à leur expliquer le cadre réglementaire du logement, les sources de financement des services de logement et les diverses priorités de logement.
3. Que le personnel formule des recommandations sur la création d'une équipe d'intervention rapide avant l'examen à mi-chemin pour intensifier les efforts et améliorer l'efficacité de la transition vers le logement pour les familles afin qu'elles soient logées plus rapidement, qu'il propose au Comité et au Conseil des modifications aux politiques visant à aider les familles à quitter plus vite les refuges et qu'il fixe un objectif quant à la durée moyenne du séjour dans les refuges.

Notes de service au Conseil

1. Que le personnel prépare une note de service pour le Conseil, avant la prochaine réunion du Comité des services communautaires et de protection (19 avril 2018), qui définit clairement et simplement le concept de Logement d'abord afin que la population, la Ville et les représentants élus comprennent tous la même chose quant aux stratégies de Logement d'abord présentées, et qui explique la mise en œuvre de Logement d'abord dans le cadre du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance.
2. Que le personnel prépare une note de service distincte pour le Comité des services communautaires et de protection, avant sa prochaine réunion (19 avril 2018), pour l'aviser des processus qui sont en place ou qui pourraient l'être afin que toutes les personnes itinérantes sentent qu'elles ont un **accès** égal aux programmes financés par la Ville, quelles que soient leurs convictions religieuses ou spirituelles.
3. Que le personnel prépare une note de service distincte pour le Conseil, avant la prochaine réunion du Comité des services communautaires et de protection (19 avril 2018), qui explique le rôle et les responsabilités de la Ville en tant que

« gestionnaire de services » en vertu de la *Loi de 2011 sur les services de logement* et la manière dont elle se conforme aux exigences.

4. Que le personnel présente de l'information sur le processus et les méthodes d'évaluation avant que l'on procède à l'évaluation de la conformité.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DE PROTECTION ET D'URGENCE

3. MISE À JOUR ET MODIFICATION MINEURES DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

ACS2018-EPS-GEN-0003

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil :

1. **approuve que les règlements municipaux suivants fassent l'objet de modifications mineures reflétant certains changements législatifs, organisationnels et administratifs, et qu'ils soient adoptés de nouveau, comme l'indiquent les documents 1, 2 et 3 :**
 - a) **Règlement en matière de contrôle et de soin des animaux (no 2003-77), dans sa version modifiée**
 - b) **Règlement municipal sur la délégation de pouvoirs (no 2016-369), dans sa version modifiée**
 - c) **Règlement de gestion des situations d'urgence (no 2007-313), dans sa version modifiée**
 - d) **Règlement sur les clôtures (no 2003-462), dans sa version modifiée**
 - e) **Règlement harmonisé sur les permis (no 2002-189), dans sa version modifiée**

- f) **Règlement sur les parcs et les installations (no 2004-276), dans sa version modifiée**
 - g) **Règlement sur les normes d'entretien des biens (no 2013-416), dans sa version modifiée**
 - h) **Règlement sur la Clinique de stérilisation de la Ville d'Ottawa (no 2007-466), dans sa version modifiée**
 - i) **Règlement sur les véhicules de location (no 2016-272), dans sa version modifiée**
2. **autorise le directeur des Services des règlements municipaux à apporter des ajustements mineurs au règlement municipal modificatif et aux règlements de remplacement, et à parachever ces règlements.**

ADOPTÉE

ARTICLES DES CONSEILLERS

CONSEILLER R. CHIARELLI

4. DON D'UNE REMORQUE EXCÉDENTAIRE

ACS2018-CCS-CPS-0005

COLLÈGE (8)

Que le Comité des services communautaires et de protection approuve le don d'une remorque excédentaire au Bell Warriors Football Club Inc., comme l'explique le présent rapport.

ADOPTÉE

INFORMATION DISTRIBUÉE AUPARAVANT

A FAISABILITÉ ET LES IMPACTS DE LICENCES SOCIÉTÉS DÉPANNEUSE
ACS2018-EPSC-GEN-0002 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

MOTION CPS 31/03

Motion du conseiller S. Qadri

Que le Comité des services communautaires et de protection (CSCP) approuve l'ajout de ce point à l'ordre du jour de sa réunion du 22 mars 2018, conformément au paragraphe 89(3) du *Règlement de procédure*.

ADOPTÉE

Le conseiller Qadri a fait quelques brefs commentaires sur le IDA et la question soulevée en 2013. Il est heureux de voir que la province prendra également des mesures pour protéger le consommateur ainsi que la Ville.

Que ce rapport soit remis au Comité des services communautaires et de protection à titre d'information.

AVIS DE MOTIONS (POUR EXAMEN LORS D'UNE RÉUNION SUBSÉQUENTE)

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

AUTRES QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 15 h 30

Coordonnateur du comité

Présidente

Ébauche